



**LES FORCES ARMÉES CANADIENNES (FAC)
PROGRAMME DE CHOIX (PDC) 12 – SERVICES PARAMÉDICAUX
THÉRAPEUTE MATRIMONIAL ET FAMILIAL – TOUTES PROVINCES**

Février 2024

Les Forces armées canadiennes (FAC) souhaitent vous informer que **le 1er mars 2024**, des changements seront apportés aux avantages existants offerts dans le cadre du Programme de choix (PDC) 12 – Services paramédicaux.

Les changements suivants entreront en vigueur le 1er mars 2024		
Code d'avantage	Description	Renseignements sur les avantages
249120	THÉRAPEUTE DE COUPLE OU FAMILLE - CONSULTATION INDIVIDUELLE EN PERSONNE	Prescripteur: M Autorisation préalable requise: Oui Fréquence: 20 / 12 MC Frais: 110\$ / Heure
249121	THÉRAPEUTE DE COUPLE OU FAMILLE - CONSULTATION COUPLE OU FAMILLE EN PERSONNE	Prescripteur: M Autorisation préalable requise: Oui Fréquence: 20 / 12 MC Frais: 110\$ / Heure
249125	THÉRAPEUTE MATRIMONIAL ET FAMILIAL - RAPPORT	Prescripteur: N/A Autorisation préalable requise: N/A Fréquence: N/A Frais: N/A
249127	THÉRAPEUTE DE COUPLE OU FAMILLE - CONSULTATION VIRTUELLE INDIVIDUELLE	Prescripteur: M Autorisation préalable requise: Oui Fréquence: 20 / 12 MC Frais: 110\$ / Heure
249128	THÉRAPEUTE DE COUPLE OU FAMILLE - CONSULTATION VIRTUELLE COUPLE OU FAMILLE	Prescripteur: M Autorisation préalable requise: Oui Fréquence: 20 / 12 MC Frais: 110\$ / Heure
Remarque : Le maximum combiné des visites en personne et des consultations virtuelles est de 20 heures par période de 12 mois civiles.		

Les fournisseurs doivent facturer le tarif le moins élevé demandé à leurs patients payant comptant pour le même service ou produit, jusqu'à concurrence du tarif maximal indiqué dans le tableau des avantages.

Pour obtenir des renseignements sur les frais et les exigences en matière de soumission de demandes de règlement, veuillez consulter l'entente de soumission des demandes de règlement et les autres documents informatifs en visitant le www.cbmedavie.ca et en cliquant sur le lien Professionnels de la santé. Vous pouvez également accéder à notre site Web pour :

- vous inscrire au portail sécurisé des fournisseurs électroPaie en cliquant sur Inscription et mise à jour;
- vous inscrire au dépôt direct;
- consulter les guides des fournisseurs et les tableaux d'avantages, télécharger les calendriers de paiement et trouver d'autres renseignements importants.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec Croix Bleue Medavie au 1-888-261-4033.

Nous vous remercions pour les soins et les services continus que vous fournissez aux membres FAC.